



VILLE DE BEZIERS

**SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2021**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

---

L'an deux mille vingt et un et le cinq juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Séance Publique sous la Présidence de Robert MENARD, Maire.

Présents : M. MENARD, Maire. Mme PISSARRO, M. D'ABBADIE, Mme FREY, M. MOULIN, Mme FIRMIN, M. HERAIL, Mme RUL, M. ZENON, Mme PELAEZ, M. MARTINEZ, M. ANGELI, Adjoint(s).

Mme DE SAINT PIERRE, M. FORT, M. GALTIER, Mme AGUGLIARO, M. FABRE-LUCE, M. SARKIS, M. AYCART, M. VALETTE, Mme MENARD, Mme BERTRAND, Mme LAFARE, M. SPINA, Mme NAVARRO, Mme AZAIS, M. YILDIRIM, Mme SAYSSET, Mme JAOUUL, Mme FUCHS, Mme GOMEZ, Mme GOULLIART, Mme RAHNI, Mme JENE, M. BONAMY, M. VIDAL, M. ALZINGRE, Mme VIDAL-LAUR, M. COSSANGE, M. ANTOINE, Mme RAYSSEGUIE, Conseillers Municipaux.

Absent(s) excusé(s), représenté(s) par mandat : Mme BESSE, M. ANDRIEU, M. ALAMI, M. SAEZ, Mme PECH, Mme ADTAKAN, M. HUC, Conseillers Municipaux.

Absent(s): Mme De BARROS CERQUIERA, Conseillère Municipale.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Victor Alzingre

---

Pôle : LEGALITE ET CITOYENNETE  
Service : S. SEC. CONSEIL MUNICIPAL

Réf. Service :

---

**OBJET : 15 - ADMINISTRATION GENERALE - Désignation des membres de la Commission de la Ville dans le cadre des concessions d'aménagement**

---

Mesdames, Messieurs,

Lors du conseil municipal du 6 avril dernier, le lancement de la procédure de concession d'aménagement pour la requalification du centre-ville a été approuvé par l'assemblée délibérante.

Cette procédure nécessite, en plus de la consultation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et du Comité Technique, de mettre en place une commission de la collectivité

concedante en charge d'émettre un avis sur les différentes propositions des candidats à la concession.

En effet, s'agissant d'une concession d'aménagement au sens de l'article R.300-9 du Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal doit désigner en son sein, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, les membres composant la commission chargée d'émettre un avis sur les propositions reçues.

Aussi, l'organe délibérant doit voter pour désigner les membres de la Commission attribuant la concession.

Cette commission est composée comme suit :

- Président: le Maire ou son représentant (voix délibérative), au titre de l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Cinq membres titulaires issus de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne (voix délibérative);
- Cinq membres suppléants issus de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne (voix délibérative)

Une fois la commission réunie elle pourra toutefois désigner un vice-président, qui présidera en cas d'absence ou d'empêchement du maire.

Il vous est ainsi proposé de procéder à l'élection des membres de cette commission.

1) prendre acte du dépôt des listes suivantes :

**Proposition de candidatures liste 1 :**

Titulaires :

- Mme PISSARRO Elisabeth
- M. ANGELI Gérard
- M. AYCART Jean-Louis
- Mme PECH Aina-Marie
- M SARKIS Christian

Suppléants :

- M. SPINA Christophe
- M. D'ABBADIE Benoît
- Mme FREY Alberte
- Mme LAFARE Lætitia
- M. SAEZ Sébastien

**Proposition de candidatures liste 2 (incomplète) :**

Titulaires :

- Mme RAYSSEGUIE Anne-Marie
- M. HUC Christophe
- Mme VIDAL LAUR Véronique
- M. COSSANGE Nicolas
- M. ANTOINE Thierry

2) d'engager les opérations de vote pour l'élection des membres de la commission :

Opération de vote : à main levée.

- nombre de votants : 48
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 48
- nombre de sièges : 5 ( 5 titulaires 5 suppléants)
- quotient électoral : suffrages exprimés / sièges à pourvoir

Listes	Nombre de voix	Attribution au quotient	Attribution à la plus forte moyenne	Total
1	43	4	1	5
2	5	0	0	0

Proclame élus les membres de la commission :

Titulaires :

- Mme PISSARRO Elisabeth
- M. ANGELI Gérard
- M. AYCART Jean-Louis
- Mme PECH Aina-Marie
- M SARKIS Christian

Suppléants :

- M. SPINA Christophe
- M. D'ABBADIE Benoît
- Mme FREY Alberte
- Mme LAFARE Lætitia
- M. SAEZ Sébastien

Le Conseil adopte à l'unanimité

Ainsi délibéré à Béziers, les jour, mois et an susdits  
pour expédition conforme  
le Maire

Publié le : 09/07/21

Déposé en préfecture le : 09/07/21

Identifiant de télétransmission : 034-213400328-20210705-74460-DE-1-1

Certifié exécutoire le : 09/07/21



Pour le Maire et par Délégation  
Aurelia JASSE